

Rapport public Parcoursup session 2020

Université de Bourgogne - site de Dijon - Licence - Portail Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (27643)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de Bourgogne - site de Dijon - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (3274)	Jury par défaut	Tous les candidats	274	2917	729	896	14	10
Université de Bourgogne - site de Dijon - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - option Santé (27644)	Jury par défaut	Tous les candidats	36	2917	117	265	14	10

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) :

* Disposer de compétences scientifiques

Les études en STAPS comportent en effet des enseignements scientifiques pluridisciplinaires (sciences de la vie, sciences humaines et sociales). Les étudiants doivent être en mesure d'assimiler ces contenus et de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques.

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté

Les études en STAPS demandent en effet fréquemment aux étudiants de rédiger des documents de synthèse ou des mémoires et d'en assurer la présentation orale. Par ailleurs, de nombreux étudiants s'orientent vers la présentation de concours, dans lesquelles les compétences rédactionnelles sont essentielles. Il s'agit donc de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser des informations.

* Disposer de compétences sportives

Les études en STAPS comportent une part importante de pratique sportive. Il semble donc nécessaire au préalable, en tant que pratiquant, de posséder une expérience régulière et diversifiée dans les activités physiques et sportives.

* Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilité collective, associative ou citoyenne

Le domaine professionnel auquel préparent les études en STAPS renvoie en effet majoritairement aux métiers de l'enseignement, de l'éducation, de l'entraînement, de l'accompagnement des personnes ou de la réhabilitation, dans lesquels l'intervenant est responsable de la sécurité du public qui lui est confié, et garant de l'éthique et des valeurs qu'il transmet. De ce fait, l'exercice préalable de fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes constitue un atout.

Ces attendus décrivent les compétences favorables à la réussite en Licence STAPS. Ils ne sont pas hiérarchisés, les compétences étant toutes considérées d'égale importance. Comme il y a plusieurs manières de réussir en STAPS, un attendu faiblement développé peut être compensé par d'autres.

Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : entraînement sportif Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : activité physique adaptée et santé Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : management du sport Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : éducation et motricité Attendus locaux

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Université de Bourgogne - site de Dijon - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (3274):

La Licence STAPS prépare aux métiers du sport et de l'activité physique. Outre la pratique sportive, les étudiants reçoivent une formation scientifique pluridisciplinaire, méthodologique et professionnelle. La L1 est un palier de formation commune et d'orientation. En semestre 4 (L2), les étudiants choisissent un parcours-type menant à l'une des 4 mentions.

L'UFR STAPS de DIJON - LE CREUSOT propose 4 mentions :

Activité Physique Adaptée-Santé, avec pour finalité de former des Enseignants en Activité Physique Adaptée, travaillant dans les secteurs de l'inadaptation, de la santé et de la prévention.

Education et Motricité : forme des professionnels de l'enseignement, de l'animation sportive et, plus largement, de l'intervention éducative dans les AP.

Entraînement Sportif : forme des professionnels de l'entraînement, du coaching, de la préparation physique et psychologique ainsi que des cadres sportifs pour le secteur fédéral et associatif. Le titulaire exerce en autonomie et intervient à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel dans la spécialité sportive qu'il a approfondie.

Management du Sport : forme des professionnels de la gestion et de l'organisation des APS pour tous types de public et dans les différents secteurs d'activité liés au sport (fédérations sportives, ligues, clubs, organismes publics et privés de gestion du sport et l'événementiel).

[Voir](#) les fiches de présentation et les statistiques de réussite

Université de Bourgogne - site de Dijon - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - option Santé (27644):

La formation est constituée des enseignements de la licence disciplinaire et d'une option "accès santé".

La licence avec option "accès santé" est l'une des voies d'admission aux études de santé :

- médecine,
- pharmacie,
- odontologie,
- métiers de la rééducation (masso-kinésithérapie, psychomotricité, ergothérapie),
- maïeutique (sages-femmes).

Au regard de la capacité d'accueil limitée pour cette licence avec option « accès santé », tout candidat intéressé par la licence disciplinaire a tout

intérêt à la mettre en sous-vœu.

[Voir les fiches de présentation](#) et les statistiques de réussite :

> pour l'accès aux études de santé, fiche **Santé** avec le Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) et les licences avec option "accès santé" (L. AS)

> pour l'accès à la licence disciplinaire, se référer à la **mention** de la licence.

Pour Staps , 4 mentions : STAPS-Activité Physique Adaptée-Santé / STAPS-Education et Motricité / STAPS-Entraînement Sportif /

STAPS-Management du Sport

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les indicateurs pris en compte sont listés ci-dessous. Certains relèvent des résultats scolaires, d'autres à des expériences et pratiques extra-scolaires, qui devront être attestées par des pièces justificatives. Un questionnaire en ligne guide les candidats. Les déclarations faites sur la plateforme doivent être sincères.

Le niveau dans chaque domaine de compétence est évalué sur 30 points. La fiche Avenir est également prise en compte à hauteur de 30 points. Le dossier se voit donc attribuer un total calculé sur 150 points.

Compétences scientifiques

- Notes dans les matières scientifiques (maths, physique-chimie, SVT, ...)

Compétences littéraires et argumentaires

- Notes aux épreuves anticipées de français
- Notes dans les matières littéraires (français, philo, histoire, SES, ...)

Compétences sportives

Dans le cadre scolaire :

- notes en EPS
- note à l'épreuve facultative d'EPS au bac
- pratique dans le cadre de l'association sportive ou du foyer socio-éducatif
- enseignement complémentaire EPS
- inscription en section sportive

Pratiques sportives et culturelles extra-scolaires

- pratiques fédérales, artistiques, ou non compétitives
- résultats sportifs (niveau de pratique)

Investissement associatif et responsabilités collectives

- *Compétences méthodologiques et collaboratives :*

Dans le cadre scolaire, selon la série de bac: option pratiques, TPE, activités interdisciplinaires, projet divers.

- *Investissement associatif et citoyen :*

- Qualifications d'animation et d'encadrement
- Qualifications en arbitrage, jeune juge, ...
- Qualifications en secourisme et sauvetage
- Expériences et compétences civiques, citoyennes, défense, protection civile, engagement associatif,....

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les attendus de cette mention de licence permettent de communiquer aux candidats les compétences nécessaires pour réussir. Les éléments d'examen des dossiers sont fixés en cohérence avec ces attendus.

Toutefois, cette mention de licence bien que non sélective est en tension et ne permet donc pas de faire une proposition à tous les candidats. Le classement effectué selon les champs d'évaluation présents dans le tableau synoptique a donc un caractère déterminant dans l'ordre des propositions effectuées.

Par ailleurs, les candidats hors académie sont soumis au quota de non-résidents. Il est donc important pour ces derniers de privilégier leur académie respective.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	cf.Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire		cf.Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Niveau de compétences scientifiques	Niveau dans les matières scientifiques	Notes dans les matières scientifiques	Complémentaire
	Niveau de compétences littéraires	Niveau dans les matières littéraires	Notes dans les matières littéraires	Complémentaire
	Niveau de compétences sportives	Niveau dans les pratiques sportives	Notes en EPS + éléments de preuves sur le niveau de pratique sportive scolaire- UNSS et extrascolaire	Complémentaire
Savoir-être	cf.Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet		cf.Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Adéquation entre le profil du candidat et son projet de formation	Adéquation entre le profil du candidat et son projet de formation Capacité du candidat à se projeter dans la formation	Fiche Avenir Projet de Formation Motivé	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Niveau d'engagement dans la prise de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes		Éléments de preuves sur le niveau d'engagement, activités et centres d'intérêt	Complémentaire

Signature :

Vincent THOMAS,
Président de l'établissement Université de Bourgogne - site
de Dijon

Rapport public Parcoursup session 2020

Université de Bourgogne - site Le Creusot - Licence - Portail Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (27645)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de Bourgogne - site Le Creusot - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (8678)	Jury par défaut	Tous les candidats	155	1161	372	447	15	10
Université de Bourgogne - site Le Creusot - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - option Santé (27646)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	1161	71	204	15	10

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) :

* Disposer de compétences scientifiques

Les études en STAPS comportent en effet des enseignements scientifiques pluridisciplinaires (sciences de la vie, sciences humaines et sociales). Les étudiants doivent être en mesure d'assimiler ces contenus et de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques.

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté

Les études en STAPS demandent en effet fréquemment aux étudiants de rédiger des documents de synthèse ou des mémoires et d'en assurer la présentation orale. Par ailleurs, de nombreux étudiants s'orientent vers la présentation de concours, dans lesquelles les compétences rédactionnelles sont essentielles. Il s'agit donc de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser des informations.

* Disposer de compétences sportives

Les études en STAPS comportent une part importante de pratique sportive. Il semble donc nécessaire au préalable, en tant que pratiquant, de posséder une expérience régulière et diversifiée dans les activités physiques et sportives.

* Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilité collective, associative ou citoyenne

Le domaine professionnel auquel préparent les études en STAPS renvoie en effet majoritairement aux métiers de l'enseignement, de l'éducation, de l'entraînement, de l'accompagnement des personnes ou de la réhabilitation, dans lesquels l'intervenant est responsable de la sécurité du public qui lui est confié, et garant de l'éthique et des valeurs qu'il transmet. De ce fait, l'exercice préalable de fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes constitue un atout.

Ces attendus décrivent les compétences favorables à la réussite en Licence STAPS. Ils ne sont pas hiérarchisés, les compétences étant toutes considérées d'égale importance. Comme il y a plusieurs manières de réussir en STAPS, un attendu faiblement développé peut être compensé par d'autres.

Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : entraînement sportif Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : activité physique adaptée et santé Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : management du sport Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : éducation et motricité

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Université de Bourgogne - site Le Creusot - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (8678):

La Licence STAPS prépare aux métiers du sport et de l'activité physique. Outre la pratique sportive, les étudiants reçoivent une formation scientifique pluridisciplinaire, méthodologique et professionnelle. La L1 est un palier de formation commune et d'orientation. En semestre 4 (L2), les étudiants choisissent un parcours-type menant à l'une des 4 mentions.

L'UFR STAPS de DIJON - LE CREUSOT propose 4 mentions :

Activité Physique Adaptée-Santé, avec pour finalité de former des Enseignants en Activité Physique Adaptée, travaillant dans les secteurs de l'inadaptation, de la santé et de la prévention.

Education et Motricité : forme des professionnels de l'enseignement, de l'animation sportive et, plus largement, de l'intervention éducative dans les AP.

Entraînement Sportif : forme des professionnels de l'entraînement, du coaching, de la préparation physique et psychologique ainsi que des cadres sportifs pour le secteur fédéral et associatif. Le titulaire exerce en autonomie et intervient à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel dans la spécialité sportive qu'il a approfondie.

Management du Sport : forme des professionnels de la gestion et de l'organisation des APS pour tous types de public et dans les différents secteurs d'activité liés au sport (fédérations sportives, ligues, clubs, organismes publics et privés de gestion du sport et l'événementiel).

[Voir](#) les fiches de présentation et les statistiques de réussite

Université de Bourgogne - site Le Creusot - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - option Santé (27646):

La formation est constituée des enseignements de la licence disciplinaire (portail STAPS) et d'une option "accès santé".

La licence avec option "accès santé" est l'une des voies d'admission aux études de santé :

- médecine,
- pharmacie,
- odontologie,
- métiers de la rééducation (masso-kinésithérapie, psychomotricité, ergothérapie),
- maïeutique (sages-femmes).

Au regard de la capacité d'accueil limitée pour cette licence avec option « accès santé », tout candidat intéressé par la licence disciplinaire a tout

intérêt à la mettre en sous-vœu.

[Voir les fiches de présentation](#) et les statistiques de réussite :

> pour l'accès aux études de santé, fiche **Santé** avec le Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) et les licences avec option "accès santé" (L. AS)

> pour l'accès à la licence disciplinaire, se référer à la **mention** de la licence.

Pour Staps, 4 mentions : STAPS-Activité Physique Adaptée-Santé / STAPS-Education et Motricité / STAPS-Entraînement Sportif / STAPS-Management du Sport

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les indicateurs pris en compte sont listés ci-dessous. Certains relèvent des résultats scolaires, d'autres à des expériences et pratiques extra-scolaires, qui devront être attestées par des pièces justificatives. Un questionnaire en ligne guide les candidats. Les déclarations faites sur la plateforme doivent être sincères.

Le niveau dans chaque domaine de compétence est évalué sur 30 points. La fiche Avenir est également prise en compte à hauteur de 30 points. Le dossier se voit donc attribuer un total calculé sur 150 points.

Compétences scientifiques

- Notes dans les matières scientifiques (maths, physique-chimie, SVT, ...)

Compétences littéraires et argumentaires

- Notes aux épreuves anticipées de français
- Notes dans les matières littéraires (français, philo, histoire, SES, ...)

Compétences sportives

Dans le cadre scolaire :

- notes en EPS
- note à l'épreuve facultative d'EPS au bac
- pratique dans le cadre de l'association sportive ou du foyer socio-éducatif
- enseignement complémentaire EPS
- inscription en section sportive

Pratiques sportives et culturelles extra-scolaires

- pratiques fédérales, artistiques, ou non compétitives
- résultats sportifs (niveau de pratique)

Investissement associatif et responsabilités collectives

- *Compétences méthodologiques et collaboratives :*

Dans le cadre scolaire, selon la série de bac: option pratiques, TPE, activités interdisciplinaires, projet divers.

- *Investissement associatif et citoyen :*

- Qualifications d'animation et d'encadrement
- Qualifications en arbitrage, jeune juge, ...
- Qualifications en secourisme et sauvetage
- Expériences et compétences civiques, citoyennes, défense, protection civile, engagement associatif,....

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les attendus de cette mention de licence permettent de communiquer aux candidats les compétences nécessaires pour réussir. Les éléments d'examen des dossiers sont fixés en cohérence avec ces attendus.

Toutefois, cette mention de licence bien que non sélective est en tension et ne permet donc pas de faire une proposition à tous les candidats. Le classement effectué selon les champs d'évaluation présents dans le tableau synoptique a donc un caractère déterminant dans l'ordre des propositions effectuées.

Par ailleurs, les candidats hors académie sont soumis au quota de non-résidents. Il est donc important pour ces derniers de privilégier leur académie respective.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	cf.Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire		cf.Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Niveau de compétences scientifiques	Niveau dans les matières scientifiques	Notes dans les matières scientifiques	Complémentaire
	Niveau de compétences littéraires	Niveau dans les matières littéraires	Notes dans les matières littéraires	Complémentaire
	Niveau de compétences sportives	Niveau dans les pratiques sportives	Notes en EPS + éléments de preuves sur le niveau de pratique sportive scolaire- UNSS et extrascolaire	Complémentaire
Savoir-être	cf.Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet		cf.Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Adéquation entre le profil du candidat et son projet de formation	Adéquation entre le profil du candidat et son projet de formation Capacité du candidat à se projeter dans la formation	Fiche Avenir Projet de Formation Motivé	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Niveau d'engagement dans la prise de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes		Éléments de preuves sur le niveau d'engagement, activités et centres d'intérêt	Complémentaire

Signature :

Vincent THOMAS,
Président de l'établissement Université de Bourgogne - site
Le Creusot